



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
bel



22025083

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

15 FEV. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0438067737**

Nom

(en entier) : **SYNC SOLUTIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **AVENUE DU MARQUIS 9 À 6220 FLEURUS**

Objet de l'acte :

Par jugement inscrit sous le numéro de rôle Q/20/00014 et N/22/00038, prononcé le 31 janvier 2022 par le Tribunal de l'Entreprise du Hainaut Division Mons, il a été autorisé à Maître DEMOL David, mandataire de justice, à procéder à l'exécution de la vente proposées des actifs de la SA SYNC SOLUTIONS au profit de la SRL EASY PAYMENT pour l'activité "synC pay" (BCE 0847.390.614) et de la SRL ONE PARTNERS pour la téléphonie (BCE 0442.309.112).

Que ce même jugement proroge le sursis jusqu'au 11 mars 2022 pour permettre de clôturer la procédure de transfert.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).